De ma Collégiale

Je voudrais dans la ligne des réflexions précédentes sur "l'art de dire la messe", ajouter un mot sur les mains du prêtre. Jadis le rituel était très précis sur les différents gestes que devait faire le prêtre à chaque moment de la messe. La codification est moins poussée aujourd'hui, mais on voit, d'après le récent Cérémonial des Evêques, que le souci de préciser la position des mains du célébrant n'est pas abandonné. Et à juste titre : le prêtre prie avec tout son corps et rien de plus disgracieux et de moins entraînant pour la prière des fidèles que ces mains qui esquissent des gestes incohérents, trop réduits ou au contraire excessivement expressifs.

La position "les mains étendues" qu'indiquent plusieurs fois les rubriques de la messe et des autres sacrements recouvre en fait plusieurs attitudes: celle de la bénédiction des fidèles (par exemple avant le renvoi à la fin de la messe et dans l'ensemble des prières *super populurn*), celle de la consécration des dons au moment de l'épiclèse et celle de l'imploration (les trois oraisons majeures de la messe et la prière eucharistique, sans compter le *Notre Père*). Le geste n'est pas du tout le même: les mains seront sans doute plus rapprochées l'une de l'autre en direction des fidèles dans le premier cas, étendues à plat dans le deuxième et au contraire plus tournées vers le ciel (sans exagération) dans le troisième.

Quand le prêtre est debout et n'a pas à élever les mains, il a tout intérêt, comme le rituel le suggère à l'évêque, de les tenir jointes sur la poitrine, légèrement pointées vers le haut, le pouce droit sur le pouce gauche. C'est une attitude pleine de dignité qui lui évite d'être encombré de ses mains et de devoir les cacher dans ses manches (on n'ose pas dire: dans ses poches!). Quand, pour une raison ou une autre, tourner une page par exemple, le célébrant doit interrompre le geste d'étendre les mains, il vaut mieux qu'il passe par la position les mains jointes avant et après la manipulation qu'il a à faire, avant de reprendre celle du début. Pendant qu'une main est occupée, l'autre vient se mettre à plat sur la poitrine.

Le prêtre assis pourrait bien essayer de tenir ses mains à plat sur ses genoux, ce qui lui évitera de tortiller son cordon, ou de froisser sa chasuble.

Quand il marche, par exemple pour s'avancer à l'autel, la position les mains jointes est tout indiquée. S'il est un des concélébrants et porte seulement l'aube avec l'étole, il peut se faire que, selon la forme de l'aube, d'autres positions des mains soient préférables, ainsi sous une coule d'allure monastique, il peut être souhaitable de les enfouir dans les manches, encore faut-il que tous les concélébrants soient habillés de la même façon et fassent le même geste.

On n'oubliera pas que dans quelques cas, la position les mains jointes est explicitement requise par le missel pour certaines oraisons (bénédiction de l'eau bénite, et, jusqu'il y a peu, oraison d'ouverture de la célébration de la Mort du Seigneur, le Vendredi Saint).

Reste la position des mains pendant la consécration du pain et du vin et l'élévation, où il semble que rien ne soit fondamentalement changé par rapport à l'ancien *ordo missae*. La consécration n'est pas une ostension, elle se fait le corps légèrement incliné, et, si les avant-bras ne sont pas posés sur l'autel, ils ne doivent pas en être très loin. Par contre, l'élévation doit en être réellement une et on ne voit pas pourquoi le prêtre ne tiendrait pas la grande hostie puis le calice au bout de ses deux mains rapprochées, comme c'était la règle. Pour les concélébrants, l'attitude des mains en direction de l'hostie et du calice a été longuement débattue entre les partisans d'un geste de monstration et ceux qui voudraient y voir plutôt un geste consécratoire. Il y a certes un peu des deux, mais on retiendra l'indication que le concélébrant « tend la main droite vers... », manière de dire qu'il désigne les oblats, tout en prononçant les paroles « ceci est mon corps (mon sang) ».

INITIATION À LA LITURGIE ROMAINE

Nous commençons ici quelques réflexions qui font suite à la publication de notre ouvrage Initiation à la liturgie romaine, et qui répondent au souhait formulé par de nombreux prêtres d'y voir adjoint des conseils pratiques pour aider à la mise en œuvre de ce qui y est décrit.

Avant d'entreprendre cette rubrique, qui comprendra, si Dieu le veut, une bonne dizaine d'articles, nous voulons affirmer que les indications données n'ont pas valeur de loi, il s'agit de conseils résultant de l'expérience déjà longue d'un prêtre qui a eu la chance de se former à Montmartre et de pouvoir par la suite déployer une liturgie cohérente, à l'abri des bricolages de rites ou autres entreprises de créativité qui ont vu le jour dans nos paroisses. Mais les fidèles ne sont pas fondés de s'en servir pour critiquer leurs pasteurs, s'ils n'agissent pas exactement de la même façon. Il est clair que ces conseils s'adressent par priorité aux prêtres, mais tous les amoureux de la liturgie y trouveront peut-être quelques lumières. Signalons par ailleurs qu'il existe maintenant un site, dû à l'un de nos proches collaborateurs, qui fournit, outre des reproductions de tous les textes en vigueur, des indications sur la mise en pratique des indications des livres liturgiques actuels : www.ceremoniaire.net.

La première remarque que nous ferons concerne la nécessité dans tous les cas d'un servant et autant que possible d'un servant en aube. On imagine sans peine qu'il n'est pas facile, surtout pour la messe de semaine, d'avoir toujours un tel servant. Mais si l'on s'en préoccupe à l'avance, si l'on n'a pas peur de « déranger », de faire venir de loin des garçons de bonne volonté ou des messieurs plus ou moins jeunes qui commencent à prendre goût à la liturgie, on verra tout de suite le bienfait pour eux et pour le prêtre célébrant : pour eux, car ils vont apprendre beaucoup, pas de service en effet sans formation, sans étude du missel, sans apprentissage du sens de chaque objet, même les erreurs sont sources de progrès, si l'on n'a pas peur de reprendre et d'être repris. Quant au prêtre, la présence d'un servant l'oblige à rester dans des normes objectives, surtout elle l'empêche d'avoir à jouer tous les rôles, au dépens du hiératisme de sa

fonction, il n'est pas obligé de tenir son livre et parfois son micro, il peut discrètement envoyer quelqu'un chercher un objet oublié à la sacristie, il a quelqu'un pour soulever sa chasuble quand il s'assoit. A cause de ce servant, il ne sera plus tenté d'entasser tous les objets sur l'autel par peur des déplacements, il ne s'avancera plus seul à travers l'église, au risque d'être intercepté ou obligé de se faufiler au milieu des passants, ses mouvements se feront avec une plus grande dignité.

En définitive, la présence d'au moins un servant ramène le prêtre à l'essentiel de sa fonction : l'enseignement et la prière. Comme il est dit dans les Actes des Apôtres (6,4) au moment de l'institution des diacres : « pour notre part [c'est Pierre et les autre apôtres qui parlent], nous resterons fidèles à la prière et au service de la Parole. » Un prêtre qui prie à la messe, c'est déjà un beau résultat!

LA DISPOSITION DES OBJETS SUR L'AUTEL.

Le principe est net : au début de la messe, il ne doit y avoir sur l'autel que le moins de choses possibles, ce qui veut dire en pratique : la nappe, le crucifix et les chandeliers. Je dis les chandeliers, car il me parait hautement souhaitable qu'il y ait au moins deux cierges, si possible symétriques l'un de l'autre, pour encadrer l'espace où va avoir lieu le grand acte qui se prépare. Le crucifix peut être dressé ou à plat sur l'autel, de toute façon il a sa place au centre. L'évangéliaire que prendra le diacre ou le prêtre au moment de la proclamation de l'Evangile, peut y être déjà posé, si ce n'est pas le diacre qui l'apporte dans la procession d'entrée.

Tous les autres objets attendent sur une table ou une crédence situées à quelque distance, le mieux serait que ce lieu soit à droite du célébrant, quand il se tiendra à l'autel, pour éviter aux acolytes des mouvements trop compliqués pour présenter les oblats (il vaut mieux qu'ils lui parviennent sur la droite, comme l'encens et le lavabo, même s'il n'est pas interdit de faire autrement).

Au moment de l'offertoire, le diacre et les acolytes (ou l'acolyte seul) apportent les objets dans l'ordre suivant : d'abord le corporal qu'ils déplient respectueusement, sans rien y poser, la patène avec la grande hostie, ainsi que le calice attendant sur la droite. Le livre est posé à gauche avec ou sans support. Tout au plus peut-on, pour gagner du temps, mettre sur le corporal le ciboire ou les autres coupelles qu'il faudrait consacrer.

Quand le prêtre présente le pain et le vin, il doit veiller à ce que l'ensemble des oblats disposés sur le corporal ne soient pas placés de façon disgracieuse et soient donc à peu près symétriques autour du calice posé au centre (et, s'il y a plusieurs calices, il faudra les disposer avec le même souci de symétrie autour de l'un d'entre eux).

Pendant le temps de l'encensement, s'il y en a un, un acolyte retire le livre et son support et le remet après.

Nous n'avons pas abordé la question épineuse du micro. Si on peut s'en passer, c'est certainement mieux, mais, s'il en faut vraiment un, on conseillera un ultra-plat qui ne se distingue pratiquement pas de l'autel et enfin si on ne peut éviter le micro normal avec un support, on ne l'apportera qu'après le lavabo. A notre avis, comme nous le montrerons dans une autre chronique, il faut résister au maximum à la tentation de traiter l'autel comme une tribune ou un ambon, il convient de ne pas y faire, par exemple, l'ouverture de la messe. Quand il est à l'autel, le prêtre n'est plus en train de s'adresser aux fidèles, il ne parle qu'à Dieu.

L'ART D'UTILISER LES OPTIONS

Dans le missel actuel, il existe souvent plusieurs possibilités pour un même rite ou pour une même prière : il peut arriver, par exemple, que deux oraisons ou deux bénédictions soient données en option (ainsi pour certains dimanches de carême, ou encore pour bénir l'eau, les cendres ou les palmes), diverses prières eucharistiques sont possibles, huit préfaces au choix sont proposées pour les dimanches ordinaires.... En outre, il arrive, pour des monitions ou invitations sacerdotales, que la formule indiquée soit seulement à titre d'exemple et que l'on puisse donc s'exprimer « en ces termes ou en d'autres semblables » (introduction du Notre Père, invitation à l'échange des consentements etc...).

Cette liberté a deux motifs : 1) elle permet au prêtre d'adapter sur ce point la célébration aux possibilités de l'assistance et aux circonstances, 2) elle met en valeur différentes richesses du rite liturgique ; en refusant de faire un choix entre diverses possibilités, elle permet de les exploiter successivement.

Reste à faire un bon usage de cette liberté. S'en remettre au hasard et à l'improvisation est indigne de la liturgie et ferait regretter par contraste le fixisme de jadis. Si l'on veut faire un usage responsable de ces nombreuses options, il faut d'abord s'être penché sur le texte, avoir mesuré les différences et pesé leur portée. Un regard sur le passé n'est pas toujours inutile pour comprendre ce qui a présidé à la disposition actuelle.

Il y a des choix qui sont de faibles conséquences, il y en a d'autres qui engagent une perspective théologique : par exemple pour les bénédictions prononcées sur des objets (cierges, palmes, cendres,...), on a clairement juxtaposé de vraies prières de bénédiction (avec signe de croix) et des prières qui concernent le groupe qui célèbre ce rite, il s'agit dans ce cas d'une sorte

de prière sur le peuple. A-t-on eu peur du réalisme de la bénédiction prononcée sur un objet, sans pour autant oser la supprimer tout à fait ? Toujours est-il qu'il y là pour le prêtre qui célèbre une option à prendre et ensuite à garder toute sa vie, sans plus se poser de question.

Il est également des cas où l'on peut prévoir une répartition de diverses formules sur plusieurs occasions, pour les faire varier, mais aussi pour les spécialiser en fonction de la couleur propre d'un jour déterminé. Les huit préfaces du Temps dit ordinaire ont toute une manière propre d'exprimer le mystère du salut, insistant tantôt sur ses fruits (ecclésiaux notamment), tantôt sur le processus de mort et de résurrection qui nous l'a mérité. Sans avoir à l'expliciter (il faut renoncer à tout dire), le prêtre peut choisir une préface en fonction des lectures de ce dimanche, ou de l'oraison d'ouverture.

Le critère d'adaptation est difficile à manier. On ne voit que trop qu'il a servi à écarter les formules les plus riches ou les rites les plus développés, sous le fallacieux prétexte que les gens ne comprendraient pas, ou n'étaient plus habitués. Le choix que l'Église nous laisse n'est pas là pour que nous aboutissions systématiquement à la forme minimale, sinon il n'y aurait même plus besoin de nous proposer plusieurs versions. L'adaptation, surtout dans les rites, veut dire qu'il faut tenir compte des moyens dont on dispose, et qu'il faut par ailleurs maintenir une gradation entre les célébrations. Sur les trois formes possibles de l'avant-messe le jour des Rameaux, il n'est pas souhaitable qu'il y ait plus d'une procession extérieure, il serait bien de la réserver pour la grand'messe; les autres messes tireront avantageusement partie des deux autres schémas (l'Entrée solennelle et l'Entrée simple).

D'une façon générale, tout ce qui sent le bricolage, tout ce qui nécessite des petits bouts de papier collés, tout ce qui ne jaillit pas du rite même que nous donne l'Église pourrait bien disparaître, nous ne le regretterons pas. Les fidèles non plus, d'ailleurs.

DES PRÉPARATIES A LA SACRISTIE

La sacristie est le « sasse » qui fait passer du monde profane à celui du culte, les officiants s'y préparent dans le calme et, si possible, le silence, pour entrer déjà le mieux qu'ils peuvent dans l'ambiance de la célébration. Il est important qu'elle soit en ordre et propre, que l'on n'y trouve pas accumulés les restes des célébrations précédentes, voire des instruments de nettoyage.

Ses placards contiennent, bien rangés, tous les objets et les vêtements nécessaires au culte, on ne se sert pas de tout à chaque fois, et il est important que, selon les possibilités, on respecte une graduation entre les fêtes et les temps liturgiques, réservant les plus beaux vaisseaux et les plus beaux ornements aux jours les plus solennels.

Nous voudrions insister pour que le prêtre, quand il se prépare à la messe, trouve déjà tout disposé : les différents ornements qu'il va revêtir, les livres qu'il va utiliser. Même s'il est seul à faire le service de la sacristie, il vaut la peine qu'il prenne quelques minutes pour disposer d'avance ce qui lui sera nécessaire, au lieu d'extraire un à un, au moment de partir, les différentes pièces de son habillement et les différents instruments nécessaires. Rien ne contribue plus à apaiser l'esprit de tout le monde et d'abord le sien.

Le temps passé à prendre successivement les cinq pièces qui composent normalement le vêtement liturgique de prêtre (amict – aube – cordon – étole – chasuble)¹ n'est pas du temps perdu. Jadis des prières étaient prescrites au moment de revêtir ces différents ornements ; un peu modernisées, elles aideraient encore aujourd'hui à avancer vers le moment de la prière liturgique, nous en proposons ici une traduction personnelle. Le vêture du célébrant doit aller de pair avec l'avancée des préparatifs de la cérémonie, les servants doivent connaître assez l'enchaînement des choses pour comprendre que le moment est venu pour eux d'allumer leur encensoir ou de mettre en état les cierges d'acolythe. Le prêtre doit se garder de mettre tout de suite tous ses ornements, ce qui l'amènerait à attendre que les autres soient prêts, lui étant déjà revêtu de la chasuble, il lui serait difficile de résister à la tentation de se déplacer dans cette tenue à travers la sacristie pour éteindre un bouton électrique ou pour répondre au téléphone. Par contre, s'il attend la dernière minute pour revêtir la chasuble, ce geste prend tout son sens et il n'y a plus le risque de le voir courir à droite ou à gauche, sans dignité.

QUELLES LECTURES A LA MESSE DE SEMAINE ?

La réforme liturgique, c'est bien connu, a ouvert aux fidèles plus largement le trésor de la Parole de Dieu. Particulièrement pour ceux qui assistent à la messe en semaine, de larges extraits des principaux livres saints sont ainsi lus en continu d'année en année. Il faut s'en réjouir. Est-ce une raison pour s'en tenir rigoureusement à la lecture proposée par le lectionnaire férial², alors qu'il existe, pour les fêtes et les mémoires des saints, un autre lectionnaire, très riche lui aussi, mais où les lectures ne sont pas destinées à se suivre d'un jour sur l'autre, mais au contraire à illustrer tel ou tel aspect de la vie d'un saint personnage ? Pour les « fêtes » proprement dites (et les solennités), la question est en principe réglée et c'est le Lectionnaire des saints qu'il faut de toute façon employer, mais, pour les mémoires, les avis divergent et beaucoup de prêtres se croient tenus de prendre les lectures de la férie de préférence à la lecture du saint, alors qu'il n'y a aucune obligation en ce sens (lire l'introduction au Lectionnaire des saints). La conséquence en est : ou bien que la prédication ignore délibérément la vie du saint pour s'en tenir aux textes du

¹ Le premier n'est plus rigoureusement nécessaire si le col de l'aube est ajusté, mais quel dommage de perdre le symbolisme du « casque du salut »!

² Rappelons que l'on appelle « férie » les jours de l'année qui ne se distinguent par rien du reste du temps liturgique où ils se trouvent.

jour, ou bien que le prêtre essaie laborieusement de rapprocher de l'un des textes de la férie ce qu'il veut dire à propos de saint N, ce qui généralement ne fait pas très sérieux et habitue les chrétiens à traiter la Parole de Dieu comme un prétexte. Si les saints sont des illustrations vivantes de l'Évangile, il vaut la peine de méditer sur leur vie à la lumière de la Sainte Ecriture. Mais, pour cela, il n'est pas nécessaire de compter sur le hasard, il vaut mieux utiliser le choix, généralement très judicieux, fait par l'Église.

L'abandon, pour quelques occasions, de la « lecture continue » n'a rien de grave. D'abord parce que cette lecture n'est pas vraiment continue, mais ressemble plutôt à des morceaux choisis. Et puis, pour les fidèles habitués à la messe en semaine, ce qu'ils n'auront pas eu une année, ils l'auront une autre. L'existence de plusieurs systèmes de lectures peut au contraire relancer l'intérêt et éviter cette routine que l'on reprochait jadis aux lectures de la messe de l'ancien Ordo, mais qui pourrait bien se reporter sur le système actuel, si on le fige complètement. N'oublions pas qu'il existe une troisième possibilité avec les messes « votives », c'est-à-dire autour d'un mystère, ou d'une intention de prière, qui ont également leur choix de textes adaptés.

Dans quelques cas (messes de groupe ou messes de pèlerinage), il pourra même arriver que les lectures soient choisies spécialement pour l'occasion.

Cette liberté est nécessaire.

AUTOUR DU TABERNACLE

Le récent document de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements (Redemptionis Sacramentum) parle rapidement du lieu de la réserve eucharistique et nous redit (§130) que « le Saint-Sacrement doit être conservé dans une partie de l'église particulièrement noble, insigne, bien visible et bien décoré, et aussi dans un endroit tranquille, adapté à la prière ».

Indépendamment de sa situation, le tabernacle se est signalé par sa lampe rouge. Profitons de l'occasion pour redire la supériorité de la flamme vivante sur ces pseudo-flammes électriques, qui semblent vouloir dire que l'entretien régulier d'une vraie lampe paraît une charge trop lourde pour ceux qui ont charge du lieu. Il existe maintenant des cartouches de cire à combustion lente qui n'obligent pas à des manutentions trop fréquentes, mais gardent à la proximité du tabernacle son mystère.

Il est souhaitable qu'il y ait devant le tabernacle une table d'autel ou au moins un rebord qui rende possibles les transferts entre les vases sacrés, il faudra dans ces cas avoir prévu un corporal qu'on déploie à ce moment. Il paraît souhaitable que la clef ne soit mise d'avance dans la porte du tabernacle, pour une évidente raison de sécurité et pour maintenir le principe que, sauf permission spéciale, seuls les ministres ordonnés (prêtres ou diacres) accèdent au tabernacle; même si, pour la communion, on est vraiment obligé de faire appel à des ministres extraordinaires (et, à notre avis, il faut tâcher de réduire les cas au maximum : un seul ministre

peut aller jusqu'à donner cent ou cent cinquante communions sans rallonger outre mesure le temps de la messe), il importe que ce soit un ministre ordonné qui aille chercher le ciboire, fût-ce le prêtre célébrant, s'il n'y a pas d'autres prêtres ni diacres.

Il est important que, même en dehors de la messe, le ministre qui vient chercher des hosties, par exemple pour en porter à des malades, n'ouvre pas le tabernacle sans avoir revêtu l'aube et l'étole. S'il doit les quitter ensuite parce qu'il sort à l'extérieur, il gardera la custode sur le corporal (si possible avec deux cierges allumés) le temps de changer de tenue. S'il doit les confier à un laïc, il agira de même.

Il peut être bien de garder la coutume qui veut que, lorsque le tabernacle est ouvert, tous ceux qui seraient à proximité se mettent à genoux et y restent jusqu'à ce que la porte soit fermée.

Le pavillon de ciboire n'est plus mentionné dans les textes, sauf erreur. Si on tient à le garder, il faut se rappeler qu'il indique, lorsqu'il est déployé tout autour de la partie sphérique du ciboire, la présence du Seigneur. Si le ciboire est vide, le pavillon est rabattu sur le côté, tenu seulement par son attache autour de la croix qui surmonte le ciboire.

La présence d'un conopée sur la porte du tabernacle peut également être conservée. On veillera dans ce cas à sa beauté et à sa propreté, car la somptuosité s'accorde mal à la saleté. Il peut être recommandé que sa couleur s'adapte au temps liturgique.

Si on doit transférer le Saint Sacrement d'un lieu à un autre en dehors de la messe, il est vraiment préférable que le prêtre soit accompagné d'un servant (qui peut agiter la clochette et porter un cierge) pour ne pas déambuler seul au milieu de l'église, il doit évidemment porter l'aube et l'étole (et éventuellement le voile huméral). La clef sera préparée à l'avance dans le corporal devant le tabernacle où il doit reposer le Corps du Christ.

La présence mystérieuse de Jésus au milieu de nous réclame ce soin, pour que nous prenions conscience du don qui nous est fait.

CHANT DU CELEBRANT

En soi, il est souhaitable que le célébrant puisse chanter les parties qui lui reviennent (oraisons, préface, invitations sacerdotales, etc....). Cela donne de l'ampleur à la prière rituelle, la sépare encore davantage du bavardage. Notons que la nouvelle édition du missel romain prévoit désormais une musique pour des parties qui n'étaient pas chantées jusqu'ici, notamment à l'offertoire (l'équivalent de « tu es béni, Seigneur, toi qui nous donnes ce pain etc....», ou encore « prions ensemble avant d'offrir le sacrifice... »), mais cela n'existe encore qu'en latin.

Toutefois, il n'est pas forcément recommandé que toutes les messes soient intégralement chantées, un messe « lue », comme on disait naguère, peut avoir sa beauté, surtout quand il y a une petite assistance, en semaine. Mais si on chante quelque partie, il importe de ne pas s'arrêter à une solution disparate, qui consisterait, par exemple, à chanter telle oraison sans chanter la

préface. Il nous semble qu'il peut y avoir une solution « légère », qui serait de chanter seulement l'acclamation de l'évangile, et celle qui suit la consécration, en veillant bien à ce qu'elle commence par l'invitation sacerdotale « il est grand le mystère de la foi » (ou équivalent) et une solution plus complète qui inclurait tous les chants du célébrant (y compris le Per ipsum, le Pater et son embolisme), ainsi que les chants de l'ordinaire de la messe avec au moins le refrain du psaume responsorial, sans forcément que cela oblige à y adjoindre un chant d'entrée et un de communion (qui forment un autre ensemble, le propre de la messe, en quelque sorte). Dans tous les cas de figure (même la messe lue), on peut prendre le parti de chanter les paroles de la consécration pour les mettre en valeur, comme le fait jadis, d'une autre façon, le « silence des mystères ».

On peut aussi chanter l'évangile et même l'épître et la « prophétie » (le texte de l'Ancien Testament). Il existe pour cela des tons latins dans la dernière édition du missel, dont certains peuvent être transposés en français, à côté de certains autres qui ont commencé d'être composés directement pour le français. Contrairement à ce que l'on dit parfois, le chant ne nuit pas, au contraire, à la compréhension du texte, si la diction est bonne (mais c'est le même problème avec un texte lu). Le chant redonne à la parole inspirée toute sa plénitude, il en facilite la réception contemplative. Au moment de la Semaine Sainte, le chant dialogué de la Passion est vivement recommandé.

Mais pour que tout ceci soit beau et porteur, il importe de travailler. Des prêtres et des diacres qui n'étaient pas de grands musiciens ont réussi, avec un peu d'application, à chanter très convenablement les parties qui leur reviennent. Pour la plus grande joie de tous.

MONITIONS, AVIS, ANNONCES

La liturgie actuelle invite le prêtre célébrant à intervenir pour introduire la célébration par un mot personnel, elle permet des explications avant les lectures et des « monitions » avant certaines parties : tout en proposant des formules, elle admet des présentations personnalisées (comme au moment du Notre Père). Dans la pratique, la messe devient vite le terrain d'une perpétuelle prise de parole, où l'animateur et le célébrant rivalisent d'imagination pour rendre participant le troupeau amorphe qu'ils ont devant eux : « nous allons prendre le chant à la page tant... », « ne restez pas au fond, avancez-vous... », « en faisant le signe de croix en ce jour de la sainte Trinité, nous allons penser à... ». Même la prière liturgique est trouée d'actualisations intempestives qui sont censées en renouveler la compréhension : le mémento des défunts devient l'occasion d'une énumération des deuils de la semaine, celui des vivants permet de faire plaisir à tout le monde, en mentionnant les soucis des uns et des autres. On donne l'impression à la fin que le culte n'est qu'une forme de catéchèse gestuée, l'occasion de donner des annonces, ou de motiver un groupe humain.

Ce n'est pas dire que tout doit être également hiératique dans la messe. La prédication est précisément là pour permettre au prêtre ou au diacre d'interpeller son auditoire, de l'élever en lui adressant une parole chaleureuse et percutante, c'est pourquoi elle doit pouvoir se déployer et ne pas être contenue dans des bornes trop étroites. L'intervention du début de la messe doit déjà permettre au célébrant de faire l'unité de son peuple, de l'accueillir d'une façon sympathique, de le mettre en état de réceptivité. Mais, en dehors de ces moments choisis, il est vraiment souhaitable que le prêtre (et les autres acteurs de la liturgie) reste très discret et s'efface derrière le rôle qu'il a à jouer, les paroles qu'il a à dire.

Le problème de la liturgie n'est pas de savoir si le prêtre doit dire la messe face aux fidèles, ou « dos au peuple », mais bien de sortir de la situation de vis-à-vis où l'a mis la disposition actuelle de trop de nos églises. La distinction entre l'autel, le lieu de présidence et l'ambon est un acquis à ne pas perdre. L'autel n'est pas une tribune, c'est le lieu du sacrifice dans le quel le prêtre monte pour se trouver seul face à Dieu. Sa parole a tout intérêt à être audible, mais elle ne s'adresse pas en principe aux assistants, qui ne l'entendent que pour la ratifier au fond de leur cœur.

LES GESTES ET LE TON

Qu'il le veuille ou non, le prêtre a aujourd'hui plus qu'hier un rôle de représentation. Le ton de sa voix, la qualité de ses gestes entraînent, ou au contraire crispent, les fidèles qui assistent à la messe. Il en est qui donnent dans l'expressivité et qui ne peuvent rien dire qui n'ait l'air pathétique, il en est d'autres qui s'absorbent dans un train-train sans relief. Beaucoup auraient intérêt à voir la reproduction filmée ou au moins enregistrée de l'une de leurs célébrations. Certains défauts apparaîtraient tout de suite : mauvaise position du corps, jambes croisées sous l'aube, gestes dissymétriques ou étriqués, doigt posé sur le livre pour suivre la lecture, voix mal posée, petite ritournelle inconsciente qui accompagne toute lecture, etc.... L'usage du micro, dont on peut critiquer l'omniprésence dans nos cérémonies, mais qui est bien utile, surtout au moment de la prédication, doit être maîtrisé, sous peine d'obtenir le résultat inverse de celui que l'on cherche.

Il n'est peut-être pas indispensable que tout prêtre sait suivi des cours de diction, d'expression corporelle, voire de théâtre, encore que certains gagneraient sans doute à s'y consacrer un peu. De toute façon, le plus important n'est pas là : c'est la conscience de sa mission qui aide le prêtre à se surveiller, à veiller à sa tenue et à ses gestes. La prière fera souvent le reste : c'est elle qui décante la parole sacerdotale de ses vaines complaisances, c'est elle qui approfondit et intériorise sa récitation des prières. La gestuelle elle-même en est transformée : un prêtre qui prie avec son corps et non en marge de lui est susceptible de communiquer quelque chose de son expérience à ceux qui sont là, mais d'un autre côté, le rite lui impose une rigueur qui restreint d'emblée tous les débordements de la sensibilité.

Un dernier conseil : se méfier des automatismes et des habitudes, rester neuf devant chaque célébration, ne pas se laisser gagner par l'agitation des préparatifs.